

DOSSIER DE PRESSE

de la manifestation

Dictature au Togo

organisé par

Survie Rhône, LDH Rhône (Ligue des droits de l'homme), Agir ensemble pour les droits de l'homme, Agir et défendre (St-Fons), ASPAO, Amis de l'école africaine, ARAF (Association pour la Défense des Réfugiés Africains), ODES

en soutien aux démocrates togolais

à Lyon

le 19 février 2005 à partir de 15 h

SURVIE RHÔNE

44, rue Saint Georges - 69005 Lyon - Tél. : 04 78 02 17 78
survie69@wanadoo.fr - <http://survie.69.free.fr>

Dictature au Togo

DICTATURE AU TOGO

appel à manifester
samedi 19 février
départ à 15h Place Bellecour

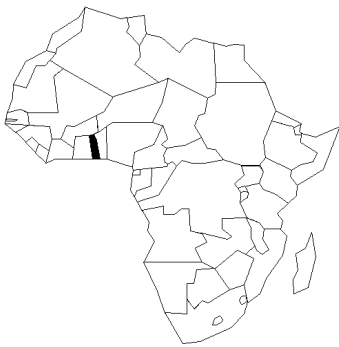
*Les Togolais ont vécu trente-huit ans sous la dictature de Gnassingbé Eyadéma.
Le jour de sa mort, le 5 février, le Togo vient de vivre un nouveau coup de force militaire.
Faure Gnassingbé, fils du dictateur décédé, a été imposé au pays par l'armée.*

La terreur, ça suffit ! C'est le moment ou jamais :

De faire respecter la Constitution (départ du régime actuel)

De dissuader la France, ou tout autre pays, de reconnaître ce régime

De dénoncer la Françafrique, ce club de dictateurs « amis de la France » *



Le précédent dangereux que le cas du Togo pourrait constituer pour la plupart des pays africains encore sous dictature impose à la communauté internationale d'œuvrer pour le respect de la légalité constitutionnelle et pour l'instauration d'un État de droit.

✓ Nous, Togolais et tous les africains de Lyon, mobilisons-nous pour sauver notre patrie et notre continent. La population togolaise compte beaucoup sur la diaspora

✓ Nous, Français, ne tolérerons pas que nos dirigeants, donneurs de leçons en droits de l'Homme, reconnaissent le dictateur héréditaire comme un « ami de la France »

* : Le jour de la mort de Gnassingbé Eyadéma, Jacques Chirac a déclaré qu'il était « un ami personnel », et « un ami de la France »



Démocratie au Togo. Démocratie en Afrique

Appellent à manifester avec les Togolais(es) : Survie, LDH (Ligue des droits de l'homme), Agir ensemble pour les droits de l'homme, Agir et défendre (St-Fons), ASPAO, Amis de l'école africaine, ARAF, ODES.
Contact : survie69@wanadoo.fr

Dictature au Togo

Le coup d'État opéré les 5 et 6 février suite à la mort du président Eyadéma est source de troubles au Togo. Nous souhaitons manifester contre le maintien de ce pouvoir, contre son éventuelle reconnaissance internationale, et pour dénoncer les pratiques politiques ayant conduit le Togo à sa situation actuelle. À l'initiative des Togolais de Lyon, cette manifestation est co-organisée avec plusieurs associations de défense des droits de l'Homme et/ou de solidarité internationale représentées dans le Rhône : Survie Rhône, LDH Rhône (Ligue des droits de l'homme), Agir ensemble pour les droits de l'homme...

Contacts pour cet événement :

- ✓ Pierre Caminade (SURVIE) Tél. : 04 78 39 12 56 pierre.caminade@ac-lyon.fr

LA MANIFESTATION

Le parcours

Rassemblement :

- ✓ Le rassemblement aura lieu à 15h00 place Bellecour.

Parcours :

- ✓ Une marche partira de ce lieu pour se terminer devant la préfecture conformément au parcours qui suit : à partir de la place Bellecour, nous prendrons la rue E. Herriot, puis nous bifurquerons à la rue Grenette pour emprunter le pont Lafayette, le cours Lafayette, puis nous bifurquerons rue Vendôme, pour atteindre la préfecture.

Bibliographie

La Françafrique. Le plus long scandale de la République, F-X Verschave, Stock, 1998, 380 p.

Noir silence, qui arrêtera la Françafrique ?, F-X Verschave, Les Arènes, 2000, 580p.

[Recommandation : utiliser l'index de ces livres]

A la rencontre du... Togo, Jean de Menthon, L'Harmattan 1993

Le Togo sous Eyadéma, Comi M. Toulabor, Karthala 1990

Histoire du Togo, Tetevi-Godwin Tete-Adjalogo, Jean Attias 2002

Quelques sites web

www.survie-france.org et <http://survie.69.free.fr/>

www.letogolais.com

www.republicoftogo.com

www.afrology.com

Charles Debbasch et la Constitution togolaise

Le Figaro (12 février 2005)

Le doyen Charles Debbasch est à Lomé. Ancien président de l'université d'Aix-Marseille-III et ex-conseiller de Giscard d'Estaing, il passe pour l'artisan de la modification très contestée de la Constitution locale. Ce constitutionnaliste aura été jusqu'au bout le conseiller et l'ami du président défunt Gnassingbé Eyadéma. Il est désormais au service du fils. Signe de l'importance de Charles Debbasch pour l'entourage présidentiel, il est arrivé dimanche à Lomé alors même que toutes les frontières du pays étaient officiellement fermées. Ce même jour, le vol Air France a lui été dérouté vers le Bénin. A son bord se trouvait pourtant Fambaré Natchaba Ouattara, le président de l'Assemblée qui, selon la Constitution, aurait dû assurer l'intérim.

Le canard enchaîné (9 février 2005)

Ancien doyen de la fac de droit d'Aix, vedette d'une longue procédure judiciaire pour son rôle trouble dans la fondation Vasarely, ex-conseiller de Giscard et « conseiller spécial » de général Eyadéma, Charles Debbasch s'est beaucoup activé au palais présidentiel de Lomé, dans les heures qui ont suivi la mort du président togolais. À en croire des proches du disparu, le « doyen » Debbasch –qui a contribué à ériger la Constitution du pays- se vante d'avoir inspiré le tour de passe-passe juridique qui a permis à Faure Gnassingbé de succéder à son père. Il a d'ailleurs assisté, en bonne place, à son intronisation.

Notre commentaire

Comment imaginer que Charles Debbasch ait pu se rendre à Lomé dans un pareil contexte sans, au minimum, un « feu orange » de l'Élysée (comme disent les services sur le coup, trente ans avant de reconnaître qu'ils ont été organisateurs) ? Les autorités françaises ne vont pourtant pas se priver de nier avoir joué un quelconque rôle dans le coup d'État togolais : un coup d'État militaire (le 5 février) que la France a donc contribué à maquiller en coup d'État constitutionnel (le 6 février), plus *soft*. On va nous servir le couplet de « l'élément incontrôlable », de l'« indépendant » Debbasch, comme on l'a dit par ailleurs des Bob Denard, Paul Barril, Jean-Charles Marchiani, etc.

Chistian Philip, député du Rhône, président du groupe d'amitié France-Togo

Chistian Philip (Courrier envoyé à *Survie Rhône*, le 23 Novembre 2004)

Vous me permettez par d'être surpris par le tract que vous publiez me concernant par rapport au TOGO, tract qui malheureusement traduit ou une position idéologique de gauche (ce que je respecte mais ayez la franchise de dire qui vous êtes) et/ou une réelle méconnaissance de ce dont vous parlez.

Tout d'abord, je ne suis jamais allé au TOGO en " touriste électoral " mais désigné par l'Assemblée Nationale comme son représentant au sein d'une mission internationale d'observateurs placée sous le contrôle du secrétaire général de la Francophonie, le Président DIOUF.

D'autre part, l'élection n'a pas été « frauduleuse ». Désolé ! J'ai pu vérifier la régularité globale de l'élection, même si cela vous déplaît. D'ailleurs l'Union européenne l'a reconnue, et depuis, les négociations avec le TOGO vont permettre la reprise de l'aide. En contrepartie, nous avons pu obtenir, normalement dès 2005, de nouvelles élections législatives (dont on contrôlera la tenue) après révision des listes électorales et du Code électoral (sous contrôle européen également).

Attention à ne pas déstabiliser ces pays africains ! Pourquoi vouloir prétendre que notre système occidental est nécessairement le système qu'ils doivent mettre en œuvre (vieux relent de colonialisme qui est le nôtre !). L'exemple de la COTE D'IVOIRE est là pour montrer les risques.

Le TOGO n'est pas le régime le plus répressif ! EYADEMA, c'est aujourd'hui, comme hier HOUPOUET-BOIGNY, le garant de l'unité nationale. Le fils OLYMPIO ne cherche qu'à créer les conditions d'une guerre civile pour, comme GBABO, imposer par la force son pouvoir.

Il faut inciter et aider à l'après EYADEMA qui en est à son dernier mandat. Il ne faut pas invectiver mais rapprocher, aider au rassemblement des Togolais. C'est ce à quoi je m'attache comme Président du groupe d'amitié de l'Assemblée Nationale qui réunit des députés de tous les groupes politiques. Je crois que nous sommes sur la bonne voie, celle du dialogue à instaurer entre tous les Togolais pour préparer la prochaine élection présidentielle.

Notre commentaire (publié dans Billets d'Afrique et d'ailleurs... Mensuel éditée par SURVIE, n° 133 - février 2005)

Le tract en question a été réalisé par Survie-Rhône à l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale (SSI) de Lyon (parrainée par la ville de Lyon), en novembre. Il était intitulé *Lyon au cœur de la solidarité internationale**, l'astérisque renvoyant à la note : « envers les dictateurs » (<http://survie.69.free.fr/agenda/Tractssi.htm>). Son objectif était de faire découvrir au public du chapiteau de la SSI quelles étaient, dans le Rhône, les personnalités politiques qui avaient apporté leur contribution au maintien de potentats en Afrique. Y figuraient le député UMP Georges Fenech, pour la validation « de l'élection » d'Omar Bongo en 1998 ; le maire PS Gérard Collomb (qui pourrait débattre avec le député de la « position idéologique de gauche » que trahit ce tract), pour son accueil de Blaise Compaoré en 2002 ; le président de l'Université Lyon 3 Guy Lavorel, qui a décerné en 2004 un doctorat honoris causa au même dictateur burkinabè ; le député UMP Christian Philip, pour la validation « de l'élection » d'Eyadéma en 2003.

Nous avons rencontré Monsieur Christian Philip, le 7 janvier suite à ce courrier.

Quand la Francophonie (l'OIF) envoie des observateurs créditer la dernière étape d'un processus "électoral" totalement bidonné, ne serait-ce que par la constitution des listes, ça s'appelle du « tourisme électoral ». Or le député n'a eu aucune difficulté à reconnaître ce trucage en amont. Il précise que le rapport remis à Abdou Diouf était critique à ce sujet, et que l'OIF a refusé de le rendre public. Mais ensuite, la distinction entre le processus électoral global et sa dernière étape, appelée « élection », est un artifice qui permet l'exercice rhétorique déculpabilisant : « l'élection n'a pas été "frauduleuse" ».

L'Union européenne (UE) réitère comme en 1998 des négociations qui permettent de se donner une bonne conscience feinte et de ré-enclencher les aides qui lubrifient les mécanismes de prédation. Nous renvoyons à Billets n° 127 sur la probité du processus, en rappelant également les persécutions contre le journaliste Jean-Baptiste Dzilan, alias Dimas Dzikodo (cf. communiqué commun du 07/10 in Billets n° 130). Comme en 1998, l'UE fait semblant de croire que le pouvoir en place, partie écrasante de la « négociation », cèdera les clefs d'un scrutin honnête : une organisation, des lois et des listes électorales non truqués. Le clan prédateur n'est pas assez fou... Comme en 1998, il ne cède quasiment rien sur ces points et joue l'usure. Nous ne résistons pas à la tentation de répéter la citation de Anna Sylvia Piergrossi, chef de la mission européenne au Togo, selon laquelle le gouvernement « a commencé la mise en œuvre de ce qu'il pouvait faire pour commencer la mise en œuvre » (in Billets n° 127, *salve Togo : L'UE veut relancer la pompe à fric*). Au commencement du commencement, on se paie notre tête. Ensuite, ça continue...

Le député a affiné sont argumentaire depuis ce courrier caricatural, mais il faut tout de même répondre à ces poncifs. En oubliant qu'Eyadéma est placé et maintenu par la France, on se permet de dire qu'un « vieux relent de colonialisme » pousse des Français à transmettre le cri d'agonie des Togolais qui n'en peuvent plus de cette dictature. Pourquoi ? Nous enfreignons la stabilité d'un régime à la Houphouët (ce qui est encore bien trop flatteur). Quel beau service Gbagbo a rendu là à la Françafrique ! La doctrine ivoiritaire et la criminalité qui l'accompagne seront donc plus volontiers citées en "alternative" à la Françafrique que les transitions arrachées par les peuples ou une armée républicaine au Mali, au Niger, au Sénégal et à Madagascar...

Mais de cela, le député n'a pas voulu entendre parler. Ni du reste d'ailleurs, la rencontre s'étant quasiment limitée à un long monologue très brièvement interrompu, par moments. Nous avons donc religieusement écouté le nouveau leitmotiv de M. Philip. Il ne s'agit plus de nier que le régime est une dictature. Les observateurs auraient d'ailleurs mentionné les fraudes dans leur rapport à l'OIF en 2003. Mais en fin de vie, Eyadéma aurait le souci de sa place dans l'histoire... Et ce serait grâce au processus engagé par l'UE (dont nous venons de rappeler la "clairvoyance") que va émerger la démocratie.

Oh, bien sûr, dans un premier temps ce serait le fils d'Eyadéma qui serait "élu" président, mais la constitution de vraies listes électorales puis des législatives honnêtes feraient émerger une personnalité fiable (Ouattara, l'ami de Sarkozy et de la Banque mondiale est cité en exemple, c'est dire...) pour une transition en douceur. Et le député d'ajouter que, depuis un an, la France n'a plus aucun intérêt au Togo. D'ailleurs, Chirac ne serait plus copain avec Eyadéma... L'essentiel est de disposer d'une rhétorique pour continuer de faire semblant d'y croire. Nous laisser parler aurait pu ébranler cette fiction, cet aveuglement volontaire. Nous ne pouvons laisser ce député dire : « J'ai rencontré des responsables de Survie, je leur ai expliqué la situation, ils ne m'ont rien répondu de spécial. » Faire semblant d'y croire : décidément, la rhétorique franc-africaine investit beaucoup dans l'auto-déculpabilisation... [Pierre Caminade]

[L'interview qui suit renforce ce constat : le discours de M. Philip, « l'élection n'a pas été "frauduleuse" », est en contradiction avec son constat d'un jeu électoral dont les dés sont pipés.]

Christian Philip (entretien avec David Cadasse, Dogori <http://www.dogori.com/savoir/?actu/actu-94-7.php>)

Christian Philip : Nous avons constaté un certain nombre de problèmes. Les plus importants, ceux susceptibles de conduire à des effets significatifs sur le résultat du vote, ne résident pas dans le scrutin lui-même mais dans l'établissement des listes électorales et la remise des cartes électorales. Dans le nord du pays, on a inscrit plus d'électeurs que dans le sud et les cartes d'électeurs ont été remises à plus de 90%. Tandis que dans la région maritime, les inscriptions ont été plus limitées. Et les cartes d'électeurs ont été distribuées, sans doute, à un peu plus de 50%. A partir du moment où il y avait un plus grand nombre d'électeurs dans le nord que dans le sud, le résultat pouvait quand même donner lieu à une certaine prévision.



210 rue St Martin 75003 PARIS
Tél.:(33-1) 4461 03 25-Fax:(33-1)4461 03 20
<http://www.survie-france.org>
e - m a i l : survie@wanadoo.fr

Communiqué, le 7 février 2005

Dictature héréditaire au Togo : un coup d'État françafricain

42 ans après avoir assassiné Sylvanus Olympio, père de l'indépendance togolaise, le dictateur togolais a cédé involontairement un siège de tyran qu'il avait promis de céder de son plein gré en 2003. Durant 4 ans de règne officieux puis 38 ans de règne officiel, l'ancien sergent-chef Gnassingbé Eyadéma, caricature de garde-chiourme néocolonial, a martyrisé et ruiné le Togo. Sa mort de maladie aurait pu laisser place à une élection démocratique. La France semble abonder en ce sens, puisqu'elle a appelé au « respect de la Constitution togolaise »...

Les apparences sont trompeuses. La France tente seulement de faire oublier qu'elle a largement contribué à tout fausser dans le processus constitutionnel, escroqué, et dans un processus démocratique sans cesse bafoué. La seule élection présidentielle à peu près convenable, en 1998, a été largement remportée par Gilchrist Olympio, le fils de Sylvanus... avant que le décompte des voix ne soit repris en main par l'armée – ou plutôt la milice clanique du régime (les rares militaires opposants ont été massacrés dans la foulée du scrutin de 1998). Depuis lors, Paris n'a cessé d'organiser de pseudo-médiations qui ont chaque fois découragé les opposants authentiques, aboutissant au boycott du scrutin législatif de 2002 et à l'élection d'une Assemblée quasi-totalement eyadémiste. Laquelle a voté une révision de la Constitution qui ouvre la voie à l'infinie prolongation de la dictature, en écartant notamment la candidature de l'opposant le plus connu, Gilchrist Olympio, et en laissant le contrôle des opérations électorales entre les mains du régime.

Cela ne devait pas encore être suffisant puisqu'il a fallu une ultime mascarade constitutionnelle pour afficher la continuité monarchique : empêcher le retour au Togo du président de l'Assemblée, constitutionnellement chargé de l'intérim du Président de la République défunt ; faire voter par l'Assemblée la destitution de cet intérimaire ; élire à sa place Faure Eyadéma, le fils du dictateur ; voter en toute hâte une nouvelle révision constitutionnelle qui transforme l'intérim du président de l'Assemblée en un remplacement jusqu'à la fin du mandat du chef de l'État décédé, soit jusqu'en 2008. Entre-temps, le clan Eyadéma aura suffisamment verrouillé la succession pour ne laisser aucune surprise. Faure Eyadéma est âgé de 39 ans. S'il vit autant que son père, les Togolais en ont jusqu'en 2035...

De cela, la France et Jacques Chirac ne sont aucunement innocents. De Gnassingbé Eyadéma, tyran mafieux aux nombreux crimes économiques et politiques, Jacques Chirac a déclaré samedi qu'il était « un ami personnel ». Et « un ami de la France ». La France chiraquienne bénissait en effet la dictature eyadémisque. L'armée milicienne togolaise n'a cessé d'être encadrée par des officiers et instructeurs français. L'évolution de la Constitution togolaise n'a cessé d'être veillée par des juristes françafricains, comme Charles Debbasch ou Pierre Mazeaud. L'argent des phosphates togolais n'a cessé d'alimenter les caisses noires de la Françafrrique. Les trafics d'armes du régime Eyadéma, dénoncés par l'ONU, n'ont cessé d'aider les alliés invouables de la Françafrrique, comme Jonas Savimbi ou Charles Taylor.

Alors, il faut le dire haut et fort : rien de ce qui se passe ces jours-ci à Lomé pour maintenir une dictature ubuesque n'est étranger à l'Élysée, qui en est comptable devant l'histoire des peuples togolais et français. Le peuple français, en particulier, se sent insulté quand Jacques Chirac qualifie Gnassingbé Eyadéma d'« ami de la France ». Il ne l'est pas plus que les potentats africains qui livraient leurs frères en esclavage aux riches armateurs de Louis XIV.



210 rue St Martin 75003 PARIS
Tél.:(33-1) 4461 0325-Fax:(33-1)44610320
<http://www.survie-france.org>
e - m a i l : survie@wanadoo.fr

Communiqué, le 9 février 2005

TOGO : PRÉOCCUPATIONS DE PLUSIEURS ONG

Le 5 février 2005, Gnassingbé Eyadéma, Président de la République du Togo, disparaît après 38 ans de règne sans partage, jalonné par de nombreuses violations des droits de l'Homme (disparitions forcées, exécutions extrajudiciaires, tortures, intimidations et persécutions).

Au mépris de la constitution, l'armée a confié le pouvoir au fils du président Eyadéma, Faure Gnassingbé.

A l'instar de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine, de l'Union Européenne et des Nations Unies, l'ACAT-France (Action des chrétiens pour l'Abolition de la Torture), Agir ensemble pour les droits de l'Homme, la Fédération internationale de l'ACAT, Franciscans International, l'Organisation mondiale contre la torture, le Secours catholique-Caritas France et Survie condamnent ce coup d'Etat et demandent le strict respect des dispositions constitutionnelles pour assurer la transition démocratique.

Le précédent dangereux que le cas du Togo pourrait constituer pour d'autres pays victimes de dictatures impose à la communauté internationale d'œuvrer pour le respect de la légalité constitutionnelle et pour l'instauration d'un Etat de droit.

Les ONG signataires appellent l'armée et les autorités civiles togolaises à respecter la procédure de succession prévue par la Constitution et à organiser des élections libres, transparentes et démocratiques, tout en garantissant la liberté d'expression ainsi que le droit de réunion et d'association.

Elles demandent en particulier à l'Union Européenne, à la France et à l'Allemagne, de faire pression sur les autorités togolaises pour un transfert du pouvoir conforme à la loi fondamentale et pour le respect des droits de l'Homme et des libertés publiques.

Le 9 février 2005.

ONG signataires :

- ACAT France (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) : actions@acat.asso.fr
- Agir ensemble pour les droits de l'Homme : agir-ensemble@aedh.org
- Fédération internationale de l'ACAT (FIACAT) : fiacat@fiacat.org
- Franciscans International : geneve@fiop.org
- Organisation mondiale contre la torture (OMCT) : omct@omct.org
- Secours-Catholique / Caritas France : dept-afrique@secours-catholique.asso.fr
- Survie : sc.survie@wanadoo.fr

Togo

Répression arbitraire des manifestations du 12 février : Les témoins pris pour cibles

Paris, Lomé, le 14 février 2005 – la FIDH et son affiliée la Ligue togolaise des droits de l'Homme (LTDH) condamnent avec vigueur la répression par les forces de sécurité de la manifestation du 12 février 2005 ainsi que les représailles contre les témoins des événements.

Depuis le coup d'Etat ayant porté au pouvoir Faure Eyadéma¹, le fils du défunt Président, les autorités tentent d'étouffer toute opposition.

Le pouvoir cherche tout d'abord à bâillonner les médias indépendants : coupures régulières de l'antenne de RFI et fermeture de quatre radios privées après réquisition des matériels d'émission. Vendredi 11 février, après de violents heurts contre la population qui tentait de s'opposer à la fermeture de *radio nostalgie*, deux manifestants, M. Akpossogna et M. Sevi ont été enlevés par les forces de sécurité. Il est apparu que le premier est détenu à la gendarmerie nationale. Nos organisations sont sans nouvelle de M. Sevi.

Le samedi 12 février, malgré l'interdiction du pouvoir de toute manifestation pendant les deux mois du deuil national², 3000 personnes ont répondu à l'appel lancé par six partis d'opposition et le Collectif des Organisations de la Société Civile et Syndicales du Togo pour manifester pour le retour à la légalité constitutionnelle. Dans le quartier de Bé, les forces de sécurité ont chargé les manifestants désarmés, au moyen de gaz lacrymogènes et coups de matraques. Des témoins ont pu entendre des tirs à balles réelles. Plusieurs manifestants ont été emmenés au siège du RPT (parti au pouvoir) où ils ont été battus par des militaires et gendarmes avant d'être relâchés.

Le bilan provisoire s'élève à 5 morts et une vingtaine de blessés parmi les manifestants.

Depuis, les témoins de cette répression sont la cible de miliciens qui tiennent quartier général au siège du RPT.

M. Nomenyo Sena, secrétaire général de l'organisation nationale pour l'unité totale de l'Afrique (ONUTA) et membre du Collectif des Organisations de la Société Civile et Syndicales du Togo, a disparu ce matin dans le quartier de Bé. Alors qu'il filmait des étudiants demandant à la population de respecter l'opération « ville morte » menée par l'opposition politique, des témoins l'ont vu se faire enlever par des personnes, non identifiées, conduisant un véhicule 4x4 noir.

Un peu plus tard dans la journée, c'est au tour du Président de l'ONUTA, M. Kambiagou Bansiti, d'être arrêté par les gendarmes, accusé d'être à l'origine des troubles dans le quartier de Bé.

Ce même lundi, toujours dans le quartier de Bé, un militaire a menacé d'arrêter Adoté Akwei, président de la LTDH, parce qu'il fait de « faux rapports pour ses patrons en France » sur la situation des droits de l'Homme au Togo. M. Akwei tentait alors de dissuader les forces de l'ordre « d'arroser » les étudiants.

Ce matin encore, Ernest Assigbe, Quiyeni-Tina Kumana, Dodji Agbegna et Serge Kponfou ont été arrêtés par les miliciens et détenus au siège du RPT. M. Serge Kponfou relâché quelques heures après fait état de mauvais traitements subis par les détenus. Ils ont été arrêtés pour être questionnés sur leur ami en fuite, Yves Yeme-Kponfou, accusé de détenir des images numériques des allers et venus des miliciens au siège du RPT.

La FIDH et la LTDH expriment leur préoccupation pour l'intégrité des personnes actuellement détenues par les services de l'Etat comme par les miliciens du RPT.

Elles s'inquiètent du climat délétère et arbitraire qui se développe, laissant craindre le pire pour les populations civiles au Togo.

Elles rappellent que les autorités togolaises autoproclamées assument la responsabilité première des atteintes à l'intégrité physique des civils.

La FIDH et la LTDH réitèrent leur appel à la mobilisation des instances intergouvernementales concernées y compris par l'instauration de sanctions visant exclusivement les auteurs du coup d'Etat du 5 février.

¹ Cf. Communiqué de la FIDH du 06/02/05

² Cf. Communiqué de la FIDH du 08/02/05